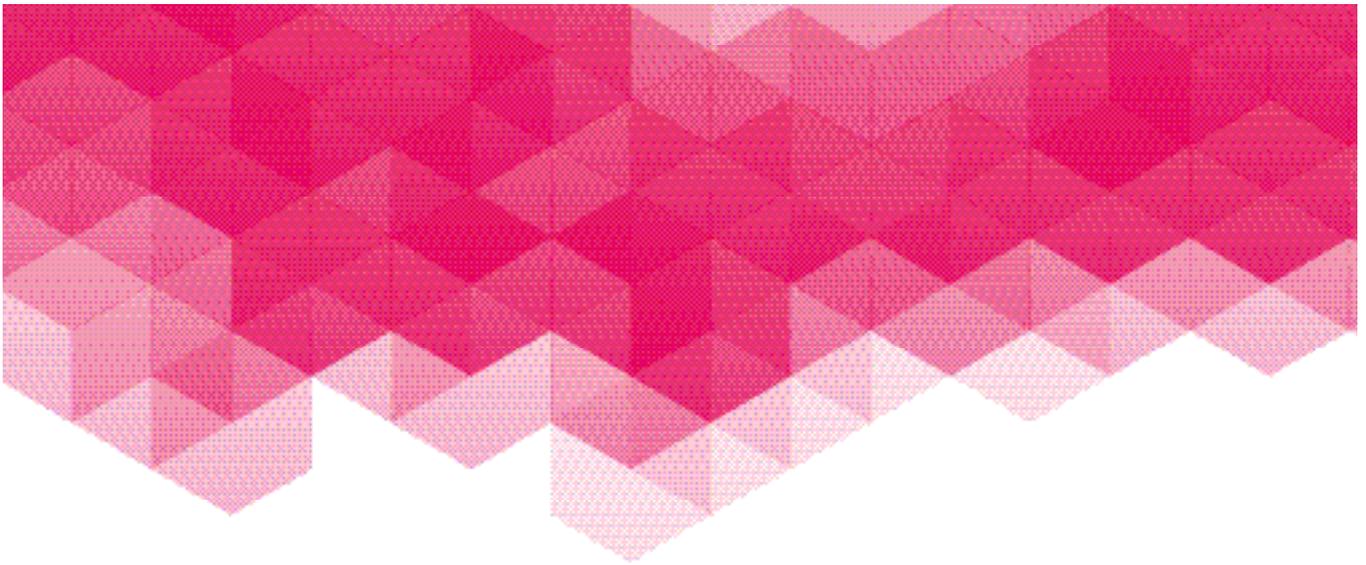




**MINISTÈRE  
DE LA SANTÉ  
ET DE LA PRÉVENTION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# La vaccination des nourrissons contre les infections dues au méningocoque de type B

## Questions – Réponses pour les familles

**Depuis avril 2022, la recommandation de vacciner tous les nourrissons contre les infections invasives à méningocoque B est inscrite dans le calendrier des vaccinations.**

## 1. Qu'est-ce que les infections invasives à méningocoque de type B ?

**Les infections invasives à méningocoques sont des infections transmissibles graves.**

Les méningocoques sont des bactéries normalement présentes dans la gorge et le nez de nombreuses personnes. Ces bactéries peuvent se transmettre par voie aérienne ou par la salive.

Plusieurs types de méningocoques existent, notamment les méningocoques de type C, dont le nombre de cas a très fortement diminué chez les nourrissons et les enfants suite à la mise en œuvre de l'obligation de vaccination en 2018.

Le plus souvent, les méningocoques n'entraînent pas de maladies particulières, mais dans certains cas, ils peuvent provoquer des maladies très graves comme les méningites ou les septicémies qui peuvent être mortelles ou laisser des séquelles importantes (paralysie, retard mental, etc.). En France, environ 500 personnes sont touchées chaque année par une infection grave par les différents types méningocoques.

**Les méningocoques de type B affectent plus particulièrement les nourrissons et les jeunes enfants, chez lesquels ils représentent plus de 70 % des cas d'infections invasives à méningocoque.**

## 2. Quel vaccin utilise-t-on pour la vaccination des nourrissons contre le méningocoque B ?

Le vaccin Bexsero®, est utilisé pour la vaccination du nourrisson.

## 3. De quel type de vaccin s'agit-il ?

Il s'agit d'un vaccin composé de plusieurs protéines (antigènes) que l'on trouve à la surface de la bactérie, qui va entraîner la production d'anticorps protecteurs contre les infections invasives à méningocoque B. L'hydroxyde d'aluminium est utilisé comme adjuvant pour améliorer l'efficacité du vaccin.

## 4. Quelle est l'efficacité du vaccin contre les infections invasives à méningocoque B ?

Une réduction importante des nouveaux cas d'infections invasives à méningocoques B a été observée dans les pays (Royaume-Uni, Portugal, Italie) qui ont mis en place un programme de vaccination. En Angleterre, le nombre de nouveaux cas chez les jeunes enfants a ainsi diminué de près de 75% durant les trois premières années du programme.

**La protection du nourrisson après vaccination complète (deux doses et un rappel) est d'au moins 3 ans.**

## 5. A quel âge mon enfant doit-il être vacciné ?

La vaccination doit être commencée avant l'âge de deux ans.

Il est recommandé de réaliser la première injection à l'âge de 3 mois, la deuxième injection à l'âge de 5 mois, et le rappel à l'âge de 12 mois.

## 6. Mon enfant peut-il être vacciné s'il n'a pas eu sa 1ère injection à l'âge de 3 mois ?

Si votre enfant n'a pas pu commencer sa vaccination à l'âge de 3 mois, il est possible de débiter la vaccination contre le méningocoque B **jusqu'à l'âge de 2 ans**. Parlez-en à votre professionnel de santé.

## 7. Combien d'injections sont nécessaires ?

La vaccination des nourrissons nécessite deux injections à deux mois d'intervalle, ainsi qu'un rappel (**3 injections en tout**).

## 8. Est-il possible de faire le vaccin contre le méningocoque B en même temps que d'autres vaccins ?

Le vaccin contre le méningocoque B peut être fait en même temps que les autres vaccins du nourrisson.

Par exemple, le rappel à 12 mois peut être proposé en même temps que la première injection de vaccin rougeole-oreillons-rubéole (ROR) et que la seconde injection du vaccin contre le méningocoque C. Il est possible de faire ces trois vaccins au cours d'une même consultation.

## 9. La vaccination contre le méningocoque B est-elle obligatoire ?

La vaccination contre le méningocoque B **n'est pas obligatoire** pour les enfants. Elle est recommandée pour protéger les enfants contre les infections graves à méningocoque B.

## 10. Qui peut vacciner mon enfant contre le méningocoque B ?

La vaccination contre le méningocoque B peut être réalisée chez un médecin (généraliste, pédiatre etc.), en centre de protection maternelle et infantile (PMI) ou bien dans un centre de vaccination. Elle peut également être réalisée par un infirmier, sur prescription médicale, ou par une sage-femme dans certaines situations.

## 11. Le vaccin provoque-t-il des effets indésirables ?

Le vaccin Bexsero® peut entraîner une réaction au point d'injection (douleur, rougeur, gonflement) et des effets comme de la fièvre, une irritabilité, des troubles digestifs.

La prise de paracétamol, avant et six heures après l'injection, réduit les effets indésirables tels que la fièvre, sans diminuer l'efficacité du vaccin.

Comme pour tous les vaccins, des réactions allergiques graves peuvent exceptionnellement survenir après la vaccination.

## **12. Existe-t-il des contre-indications ?**

Les vaccins contre les méningocoques ne doivent pas être utilisés en cas d'allergie à la substance active ou à l'un des composants du vaccin (situation très rare).

Comme pour tous les vaccins, la vaccination doit être différée en cas de maladie aiguë avec fièvre.

## **13. Le vaccin est-il remboursé ?**

L'Assurance Maladie rembourse à 65% le vaccin Bexsero® contre les infections à méningocoque B dans le cadre des recommandations, sur ordonnance du médecin.

La part restante est prise en charge par les complémentaires santé (mutuelles). La vaccination peut également être réalisée gratuitement en PMI ou dans un centre de vaccination.